# CONVENTION DE STAGE

## ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

## Université sultan Moulay Slimane - Faculté Polydisciplinaire Beni-Mellal

Mghila BP : 592 Beni Mellal Tél : +212(0)5234246 85/16 Fax : +212(0)523424597

Représentée par le Professeur, Benachir EL HADADI en qualité de Doyen

de la Faculté Polydisciplinaire BeniMellal

$ORGANISME\ D'ACCUEIL$
Nom:
Adresse:
Représenté par :
Qualité du représentant :
Service dans lequel le stage sera effectué :
Tel:
Fax :
E-mail :
STAGIAIRE
Nom:
Prénom:
CIN:
Adresse:
Étudiant(e) en Filière Master Spécialisé Ingénierie des Systèmes Informa
tiques
Tel:
E-mail :
SUJET DE STAGE:

Dates : Du Au
Représentant une durée totale de (Nombre de Semaines / de Mois (rayer
la mention inutile)
Répartition si présence discontinue :nombre d'heures par semaine
ou nombre d'heures par jour (rayer la mention inutile).
Commentaire:
ENCADREMENT DU STAGIAIRE PAR L'ÉTABLISSEMENT
D'ORIGINE
Nom et Prénom de l'enseignant référent :
Fonction:
Tel:
E-mail:
ENCADREMENT DU STAGIAIRE PAR L'ORGANISME D'AC
CUEIL
Nom et Prénom du tuteur :
Fonction:
Tel:
E-mail:

## IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

## • Article 1 : Objet de la convention

La présente convention règle les rapports de l'organisme d'accueil avec l'établissement d'origine et le/la stagiaire.

#### • Article 2 : Objet du stage

Le stage correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant(e) acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue de favoriser son insertion professionnelle. Le/la stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'origine et approuvées par l'organisme d'accueil. Le programme est établi par l'établissement d'origine et l'organisme d'accueil en fonction du programme général de la formation dispensée. ACTIVITÉS CONFIÉES:

	NCES	•		

## • Article 3 : Modalité du stage

## • Article 4 : Statut du stagiaire - Accueil et encadrement

Le/la stagiaire conserve son statut antérieur. Il/elle est suivi(e) par l'enseignant référent désigné dans la présente convention ainsi que par le service de l'établissement en charge des stages. Le tuteur de stage désigné par l'organisme d'accueil dans la présente convention est chargé d'assurer le suivi du/de la stagiaire et d'optimiser les conditions de réalisation du stage conformément aux stipulations pédagogiques définies. Le/la stagiaire est autorisé(e) à revenir dans son établissement d'origine pendant la durée du stage pour y suivre des cours demandés explicitement par le programme, participer à des réunions, les dates étant portées à la connaissance de l'organisme d'accueil par l'établissement et être autorisé, le cas échéant, à se déplacer. Toute difficulté survenue dans la réalisation et le déroulement du stage ou, qu'elle soit constatée par le/la stagiaire ou par le tuteur de stage, doit être portée à la connaissance de l'enseignant-référent et de l'établissement d'origine afin d'être résolue au plus vite.

#### • Article 5 : Indemnité de stage

La présente convention n'est pas un contrat de travail. L'étudiant (e) ne pourra prétendre à aucun salaire ni rémunération de l'organisme d'accueil. L'indemnité attribuée à l'étudiant (e) est laissée à l'appréciation de l'organisme d'accueil. Cependant, l'étudiant (e) est pris (e) en charge pendant tous ses déplacements et séjours relatifs aux différentes missions qui lui sont confiées.

## • Article 6 : Règlement

Durant son stage, le stagiaire est soumis à la discipline de l'organisme d'accueil, notamment en ce qui concerne l'horaire, la hiérarchie, l'hygiène et la sécurité. Mr/Mlle .................................. déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'organisme d'accueil et s'engage à s'y conformer en tant que stagiaire, pendant toute la durée de son stage. En cas de manquement particulièrement grave à la discipline, l'organisme d'accueil se réserve le droit de mettre fin au stage tout en informant l'établissement d'origine.

## • Article 7 : Confidentialité

Le(s) stagiaire(s), en cours de stage et l'ensemble des acteurs liés à son travail (l'administration de la faculté, l'enseignant référent,...) s'interdisent formellement de divulguer tout ou partie des informations de nature technique, commerciale, financière ou autre, n'étant accessibles ni connues du public en général, à quelques tiers que ce soit, pendant la durée du stage. Cette obligation reste valable après l'expiration du stage.

#### • Article 8 : Assurance accident de travail

En cas d'accident de travail survenant durant la période du stage ( / /2016 au / /2016), l'organisme d'accueil s'engage à faire parvenir immédiatement à la faculté toutes les informations indispensables à la déclaration de l'accident.

L'étudiant (e) soussigné (e) aura obligatoirement souscrit une assurance couvrant responsabilité civile durant les stages et séjours effectués.

#### • Article 9 : Evaluation de l'entreprise

Le stage accompli, le tuteur établira un rapport d'appréciation générale sur le travail effectué et le comportement de l'étudiant (e) durant son séjour dans l'établissement. L'établissement remettra à l'étudiant une attestation indiquant la nature et la durée des travaux effectués.

#### • Article 10 : Rapport de stage

A l'issue du stage, l'étudiant (e) rédigera un rapport de stage qui fait état de ses travaux et de son vécu au sein de l'établissement et restera strictement confidentiel si l'organisme d'accueil l'exige.

Fait	à.	BeniMellal	le	

POUR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE Nom et signature du représentant de l'établissement	
POUR L'ORGANISME D'ACCUEIL  Nom et signature du représentant de l'organisme d'accueil	
STAGIAIRE Nom et signature	
<b>L'enseignant référent du stagiaire</b> Nom et signature	
Le tuteur de stage de l'organisme d'accueil Nom et signature	